

ARTS

Licences mentions : arts | arts du spectacle | arts plastiques | cinéma | musicologie

→ **9 universités en Île-de-France** : Panthéon-Sorbonne / Sorbonne Nouvelle / Paris-Sorbonne / Paris-Diderot / Vincennes-Saint-Denis / Paris Nanterre/ Paris-Est Marne-la-Vallée /Évry-Val d'Essonne / Versailles-Saint Quentin-en-Yvelines

Une culture artistique, doublée d'une formation à l'administration (droit, comptabilité, communication...) permettent à l'étudiant d'accéder à des fonctions très diverses. Le cursus peut être complété par des cours pratiques dispensés dans des écoles spécialisées.

Au programme

Mention arts du spectacle (cinéma, théâtre ou danse) : cette licence ne fera pas de vous un comédien ou un réalisateur. Le programme permet d'acquérir une culture générale, théorique et pratique : processus de production, de création cinématographique ou théâtrale, de réalisation et de diffusion. Des stages professionnalisants et la participation de professionnels donnent accès à des débouchés très divers dans les métiers de la création, de la production, de la réalisation et de la diffusion.

Mention arts plastiques : destinée aux passionnés de dessin et de peinture, cette licence valorise l'approche théorique de l'art. La pratique plastique inclut une initiation à la création, à la réflexion sur la production des œuvres et à la connaissance des matériaux... S'y ajoutent l'analyse d'images ou de réalisations plastiques, l'histoire des pratiques artistiques... Des parcours permettent d'aborder le design, la photographie, les technologies de l'image.

Mention musicologie : souvent proposée en partenariat avec un conservatoire de musique, cette licence exige généralement de bonnes bases musicales.

Au programme : histoire, analyse et esthétique des arts musicaux, initiation à l'acoustique, écriture et pratique musicales...

Débouchés

Les licences d'art mènent à des activités variées, le marché de l'emploi est cependant étroit. Pour étoffer les débouchés, une formation complémentaire en droit, en commerce, en informatique ou en langues représente un atout... Certains secteurs comme l'information-communication, l'édition, la documentation, la publicité, le commerce de l'art, le management culturel sont également accessibles. Les arts du spectacle orientent plutôt vers la gestion et l'administration des spectacles, la production, l'animation... L'enseignement (au niveau du master) reste le principal débouché pour les étudiants en musique, mais des places existent dans la critique musicale, la diffusion et la gestion culturelle...

Des métiers à bac + 3 : animateur du patrimoine, illustrateur, infographiste, graphiste, webdesigner, chorégraphe, conseiller musical, agent artistique, documentaliste...

Des métiers à bac + 5 : professeur, conseiller culturel, guide conférencier, galeriste, chargé de médiation culturelle, directeur de festival, expert en art...

Accès - Bacs recommandés : surtout L spécialité arts, TMD, STD2A.



INFO+

- Les sites internet des universités
- Le site de l'Onisep : www.onisep.fr
- Bac L : *Quelles poursuites d'études ?*, coll. « Infosup », éd. Onisep
- *Les métiers du design*, coll. « Parcours », éd. Onisep
- *Les études d'art*, coll. « Dossiers », éd. Onisep
- *Les écoles d'art post-bac spécial Île-de-France (arts plastiques/ arts appliqués/design)*, coll. « Dossiers », éd. Onisep
- *Université, Bien choisir sa licence*, coll. « Dossier », éd. Onisep



UNIVERSITÉ	MENTION DE LICENCE ET PARCOURS	MODALITÉS D'ADMISSION ET RECOMMANDATIONS	ORIENTATIONS PÉDAGOGIQUES	EN L1, L2 : - Autres poursuites d'études - Autres préparations
ARTS PLASTIQUES, ESTHÉTIQUE, ARTS ET CULTURE				
UNIVERSITÉ PANTHÉON-SORBONNE PARIS 1 www.univ-paris1.fr SCUIO Centre Pierre Mendès France 90, rue de Tolbiac 75013 Paris Tél. : 01 44 07 88 56 scuio@univ-paris1.fr Centre d'enseignement L1 à L3 : Centre Saint-Charles 47, rue des Bergers 75015 Paris	Mention arts plastiques Parcours : - arts plastiques - arts, design, médias (L3) - esthétique et sciences de l'art (L3) - métiers des arts et de la culture (L3)	Inscription en L1 : www.admission-postbac.fr Parcours en L3 : recrutement sur dossier	<ul style="list-style-type: none"> ● Volume horaire hebdomadaire en L1 : 21 heures environ (cours + TD). ● Spécificités : <ul style="list-style-type: none"> - Une langue obligatoire : allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, FLE, italien, japonais, néerlandais, portugais, russe. - Stage obligatoire durant la licence. - Parcours métiers des arts et de la culture : stage en L3. - Enseignement à distance possible pour toute la licence (en partenariat avec le CNED). 	
UNIVERSITÉ VINCENNES-SAINT-DENIS PARIS 8 www.univ-paris8.fr SCUIO-IP 2, rue de la Liberté 93526 Saint-Denis Cedex Tél. : 01 49 40 67 15/17 scuio@univ-paris8.fr	Mention arts plastiques 3 spécialisations : - arts plastiques - arts et technologies de l'image (ATI) (L3) - photographie (L3)	Inscription en L1 : www.admission-postbac.fr Accès en L3 : sur dossier et entretien. - Photographie : connaissances minimales requises en théorie, histoire et technique de la photo - ATI : connaissances minimales en informatique.	<ul style="list-style-type: none"> ● Volume horaire hebdomadaire en L1 : 20 heures. ● Spécificités : <ul style="list-style-type: none"> - Tutorat d'accueil et d'accompagnement. - C2i. - Langue vivante étrangère. - 1 à 2 semaines de cours de pré-rentree sous la forme d'ateliers intensifs, de cours de méthodologie, de visites des services-ressources. - Construction personnalisée des contenus étudiés. - Spécialisation arts plastiques : <ul style="list-style-type: none"> · Stage de 150 heures + rapport de stage en L2. · Projet d'orientation personnelle, cycles de conférences en L3. - Spécialisation ATI (L3) : stage + projet artistique. - Spécialisation photographie (L3) : projet d'orientation personnelle. 	
CINÉMA, AUDIOVISUEL				
UNIVERSITÉ PANTHÉON-SORBONNE PARIS 1 www.univ-paris1.fr SCUIO Centre Pierre Mendès France 90, rue de Tolbiac 75013 Paris Tél. : 01 44 07 88 56 scuio@univ-paris1.fr Centre d'enseignement de L1 à L3 : Centre Saint-Charles 47, rue des Bergers 75015 Paris	Mention cinéma Parcours : pratique et esthétique du cinéma.	Inscription en L1 : www.admission-postbac.fr Nombre d'inscrits en L1 : 100 étudiants. <i>Les activités scolaires et extrascolaires abordant des domaines proches de la mention sollicitée sont conseillées.</i>	<ul style="list-style-type: none"> ● Volume horaire hebdomadaire en L1 : 21 heures environ (cours + TD). ● Spécificités : <ul style="list-style-type: none"> - Une langue obligatoire : allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, FLE, italien, japonais, néerlandais, portugais, russe. - Stage obligatoire durant la licence. - Enseignement à distance possible en L3 (avec le Cned). 	Après L2: Licence générale : - arts plastiques <i>parcours métiers des arts et de la culture (L3)</i> - Recrutement sur dossier.
UNIVERSITÉ SORBONNE NOUVELLE PARIS 3 www.univ-paris3.fr SIO Centre Censier Bureau 4 13, rue Santeuil 75005 Paris Tél. : 01 45 87 40 40 sio@sorbonne-nouvelle.fr Centre d'enseignement : Centre Censier 13, rue Santeuil 75005 Paris	Mention arts du spectacle majeure : - cinéma et audiovisuel 4 mineures associées : - arts et média (L1) - théâtre - lettres - médiation culturelle (L2 et L3)	Inscription en L1 : www.admission-postbac.fr Capacité d'accueil limitée. Dossier demandé aux bacheliers de province pour une entrée en L1, en plus de la procédure APB.	<ul style="list-style-type: none"> ● Volume horaire hebdomadaire en L1 : entre 20 et 21 heures de cours. ● Spécificités : <ul style="list-style-type: none"> - Esprit de la formation : le département assure une formation de culture générale dans les secteurs du cinéma, de l'internet et des médias. - Histoire et théorie du cinéma et de l'audiovisuel. - Economie et gestion du cinéma et de l'audiovisuel. - Sociologie de la culture et droit de l'audiovisuel. - Analyse de l'image et du son. - Connaissance des arts. <p><i>Attention : il est rappelé que le département de cinéma et audiovisuel n'est pas une école professionnelle de techniciens ni de réalisateurs.</i></p> <p>La licence comporte également des enseignements de : méthodologie du travail universitaire, informatique, 2^e langue vivante (anglais, allemand, espagnol - non débutant ; italien, portugais, russe, chinois, arabe - débutant et non débutant). " Démarche, métiers, compétences", accompagnement pédagogique individualisé dès la L1.</p> <p>À partir de la 2^e année, l'étudiant choisit entre la poursuite de la combinaison majeure/mineure et le choix d'une spécialisation dans la discipline principale (majeure renforcée). Il peut également demander l'inversion de la majeure et de la mineure, ou bien demander à suivre une double majeure qui lui permettra d'obtenir deux licences. Possibilité offerte sous condition (résultats, capacités d'accueil de la composante) après examen du dossier.</p>	
Orientation active : http://lyceens-votreavenir.univ-paris1.fr				
Orientation active : www.univ-paris3.fr/orientation-active - présentation des formations - vidéos-témoignages d'étudiants - tests d'auto-évaluation - taux de réussite - accueil spécifique des L1, avec possibilité d'inscription à des ateliers de pré-rentree.				

UNIVERSITÉ	MENTION DE LICENCE ET PARCOURS	MODALITÉS D'ADMISSION ET RECOMMANDATIONS	ORIENTATIONS PÉDAGOGIQUES	EN L1, L2 : - Autres poursuites d'études - Autres préparations
UNIVERSITÉ PARIS-DIDEROT PARIS 7 www.univ-paris-diderot.fr SOI Grands Moulins Bât. C - RdC 10, esplanade Pierre Vidal Naquet 75013 Paris Tél. : 01 57 27 71 31 Département Lettres et Sciences Humaines (L1-L2) Tél. : 01 57 27 68 56 UFR Lettres Arts et Cinéma (L3) : http://ufrlac.lac.univ-paris-diderot.fr	Mention arts du spectacle Parcours : études cinématographiques (L1 à L3) 2 blocs de spécialisation à partir de la L3 (au choix) : - cinéma et métiers de la culture - pratique du cinéma	Inscription en L1 : www.admission-postbac.fr Recrutement particulier : formulaire à retirer à la scolarité ou à télécharger sur le site de l'université www.univ-paris-diderot.fr Capacité d'accueil en L1 : 84 étudiants.	<ul style="list-style-type: none"> ● Volume horaire hebdomadaire en L1 : 20 heures environ. ● Spécificités : <ul style="list-style-type: none"> - Le cursus se compose d'enseignements théoriques (histoire, esthétique, théorie du cinéma), d'enseignements de culture générale et d'ateliers pratiques qui constituent une approche de la création cinématographique. - Cette licence se distingue par sa double dimension théorique et pratique et par son ancrage dans une UFR pluridisciplinaire (cinéma, littérature, arts). <i>Attention : il ne s'agit pas pour autant d'une école professionnelle de formation de techniciens ou de réalisateurs.</i> - Cette licence demande un investissement personnel important et vise à la formation de généralistes, dotés d'une bonne culture théorique et d'un solide acquis méthodologique. 	
UNIVERSITÉ VINCENNES-SAINT-DENIS PARIS 8 www.univ-paris8.fr SCUIO-IP 2, rue de la Liberté 93526 Saint-Denis Cedex Tél. : 01 49 40 67 15 / 17 scuio@univ-paris8.fr	Mention arts du spectacle Parcours : cinéma	Inscription en L1 : www.admission-postbac.fr	Non communiqué.	
UNIVERSITÉ PARIS NANTERRE www.u-paris10.fr SCUIO-IP Bât. E - Bureau E14 200, av. de la République 92001 Nanterre Cedex Tél. : 01 40 97 75 34 cio@u-paris10.fr Lieu d'enseignement : Campus de Nanterre, bâtiment L Site de l'UFR PHILLIA : http://ufr-phillia.u-paris10.fr	Mention arts du spectacle - tronc commun bi-disciplinaire cinéma + théâtre en L1 et L2. 2 parcours distincts en L3 : - cinéma - théâtre	Inscription en L1 : www.admission-postbac.fr Capacité d'accueil limitée en L1. <i>Bonne maîtrise de la langue française et forte capacité de travail indispensables.</i> Cette formation est centrée sur des disciplines attractives, mais qui exigent une grande rigueur. Bacs généraux (L, S et ES) de préférence, et notamment bacheliers littéraires (L) avec option cinéma/audiovisuel ou théâtre/expression dramatique.	<ul style="list-style-type: none"> ● Volume horaire hebdomadaire en L1 : 25 heures environ. ● Spécificités : <ul style="list-style-type: none"> - Formation double, en cinéma et en théâtre, dispensant un enseignement théorique, historique et pratique ayant valeur d'initiation à l'histoire des arts du spectacle. À partir de la 3^e année, l'étudiant décide de s'orienter de manière plus décisive vers le cinéma ou vers le théâtre. - Le parcours cinéma permet d'approfondir les fondamentaux spécifiques du secteur du cinéma, et de mettre en perspective les particularités qui distinguent arts de l'écran et arts de la scène, dans le champ global des arts du spectacle et de la représentation. - Le parcours théâtre aborde concrètement les questions théoriques, esthétiques et pratiques que pose la réalisation d'une œuvre théâtrale. Il permet d'expérimenter les phases du montage d'un spectacle, du travail sur le texte à la présentation d'une mise en espace. - Accueil de rentrée ; suivi individuel par un professeur référent en L1 et tutorat ; aide à l'orientation tout au long du cursus. - Socle commun en L1 : histoire du cinéma, analyse filmique, cinéma et autres arts, l'acteur au cinéma, cinéma et multimédia, techniques de l'adaptation, prise de vue, prise de son, histoire du théâtre, analyse dramaturgique, analyse de spectacles, esthétique du théâtre, jeu de l'acteur. - Maîtrise d'une langue vivante et possibilité de mobilité internationale. - Nombreux modules de préprofessionnalisation (ateliers de cinéma et de théâtre sous la direction de professionnels ; module informatique C2I, etc.). - Articulation théorie/pratique pour une meilleure insertion professionnelle. - Possibilité d'effectuer un ou plusieurs stages en L2 et L3. 	Après L1 : - licence générale : autres L2 sous réserve d'acceptation de la commission pédagogique de la formation concernée. Après L2 : - licence générale : autre L3 sous réserve d'acceptation de la commission pédagogique de la formation concernée. - licences professionnelles sous réserve d'acceptation de la commission pédagogique de la formation concernée.
	Orientation active : 1) Sur notre site http://apb.u-paris10.fr : outils d'aide à la décision, conseils et documentation à l'usage des bacheliers intéressés par cette formation. 2) Sur APB (www.admission-postbac.fr) : à partir des éléments renseignés, vous recevrez un avis sur votre capacité à réussir dans cette filière exigeante.			

UNIVERSITÉ	MENTION DE LICENCE ET PARCOURS	MODALITÉS D'ADMISSION ET RECOMMANDATIONS	ORIENTATIONS PÉDAGOGIQUES	EN L1, L2 : - Autres poursuites d'études - Autres préparations
UNIVERSITÉ PARIS NANTERRE www.u-paris10.fr SCUIO-IP Bât. E - Bureau E14 200, av. de la République 92001 Nanterre Cedex Tél. : 01 40 97 75 34 cio@u-paris10.fr Site internet : http://humanites.u-paris10.fr	Mention humanités 4 parcours : - humanités, lettres et sciences humaines - humanités classiques - humanités et arts du spectacle (littérature + philosophie + histoire + théâtre + cinéma + langue vivante + langue ancienne, y compris en débutant) - humanités, droit, économie/gestion Orientation active : 1) Sur notre site http://apb.u-paris10.fr : outils d'aide à la décision, conseils et documentation à l'usage des bacheliers intéressés par cette formation. 2) Sur APB (www.admission-postbac.fr) : à partir des éléments renseignés, vous recevrez un avis sur votre capacité à réussir dans cette filière exigeante.	Inscription en L1 : www.admission-postbac.fr Capacité d'accueil limitée en L1. <i>Excellente maîtrise de la langue française et très fortes capacités de travail indispensables.</i> Le parcours humanités et arts du spectacle s'adresse notamment aux bacheliers littéraires (L) avec option cinéma/ audiovisuel ou théâtre/ expression dramatique.	<ul style="list-style-type: none"> ● Volume horaire hebdomadaire en L1 : 27 à 30 heures. ● Spécificités : <ul style="list-style-type: none"> - Esprit de la formation : formation pluridisciplinaire en lettres et sciences humaines proche des CPGE et exigeant une très forte capacité de travail. Offre au candidat une solide culture générale (indispensable pour les concours) et lui permet de se spécialiser progressivement dans une discipline, grâce aux multiples spécialisations de L3 (14 possibilités selon le parcours, dont une spécialisation en théâtre ou en cinéma). 	
UNIVERSITÉ PARIS-EST MARNE-LA-VALLÉE (UPEM) www.u-pem.fr SIO 5, bd Descartes Champs-sur-Marne 77454 Marne-la-Vallée Cedex 2 Tél. : 01 60 95 76 76 sio@u-pem.fr	Mention arts 2 parcours : - cinéma et audiovisuel - études visuelles multimédia et arts numériques	Inscription en L1 : www.admission-postbac.fr Lycéens français et UE + réorientation après une 1 ^{re} année dans le supérieur : procédure APB Filière sélective sur dossier. Bac L, S ou ES, ou validation des acquis de l'expérience (VAE). Capacité d'accueil restreinte.	<ul style="list-style-type: none"> ● Volume horaire hebdomadaire en L1 : 18 heures environ. ● Spécificités : <ul style="list-style-type: none"> - Esprit de la formation : formation aux métiers de la réalisation, de la programmation ou de la production cinématographique et audiovisuelle. - Maîtrise des savoir-faire et des technologies afférents aux différents types de réalisations cinématographiques. - Connaissance approfondie des domaines artistiques, plus spécifiquement des arts visuels. - Maîtrise des outils numériques et des techniques de réalisation de documents multimédia. - Langue obligatoire durant toute la licence. - Stage en L3. 	Après L2 : Licence professionnelle : - Techniques du son et de l'image : gestion de la production audiovisuelle

DANSE

UNIVERSITÉ VINCENNES-SAINT-DENIS PARIS 8 www.univ-paris8.fr SCUIO-IP 2, rue de la Liberté 93526 Saint-Denis Cedex Tél. : 01 49 40 67 15/17 scuio@univ-paris8.fr	Mention arts du spectacle Parcours : danse (L3)	Inscription en L3 : Bon niveau technique pré-professionnel correspondant (diplôme d'état, conservatoire, etc.). Dossier de candidature + entretiens éventuels. <i>Convention pour la licence entre les écoles supérieures de danse du CNSMD (Conservatoire national supérieur de musique et de danse) de Paris et le Pôle supérieur Paris-Boulogne-Billancourt (CRR Paris et IFPRO) Danse jazz.</i>	<ul style="list-style-type: none"> ● Volume horaire hebdomadaire en L3 : 18 à 27 heures (selon le parcours antérieur de l'étudiant). ● Spécificités : <ul style="list-style-type: none"> - Esprit de la formation : cours théoriques mis en lien avec l'intervention d'artistes chorégraphiques. - Enseignements en histoire, esthétique, anthropologie et analyse des pratiques en danse (analyse du mouvement, savoirs somatiques, ateliers). - Projet tutoré : UE enquête de terrain/ stage d'environ 150 heures donnant lieu à un dossier de synthèse qui peut être professionnalisant ou conduire à élaborer un projet de master en danse. - Stage facultatif. - Réunion de rentrée et rendez-vous individuels. 	
---	--	---	--	--

UNIVERSITÉ	MENTION DE LICENCE ET PARCOURS	MODALITÉS D'ADMISSION ET RECOMMANDATIONS	ORIENTATIONS PÉDAGOGIQUES	EN L1, L2 : - Autres poursuites d'études - Autres préparations
MUSIQUE				
<p>UNIVERSITÉ PARIS-SORBONNE PARIS 4 www.paris-sorbonne.fr Rubrique Les formations/ Offre de formation</p> <p>SCUIOIP 1, rue Victor Cousin Esc. F, 2^e étage Bureaux F 362 à 365 75005 Paris Tél. : 01 40 46 26 14 contact.bio@listes.paris-sorbonne.fr</p> <p>Lieux des enseignements : musicologie : de L1 à L3 : Centre universitaire Clignancourt 2, rue Francis de Croisset 75018 Paris</p> <p>italien : Centre universitaire Malesherbes 108, boulevard Malesherbes, 75017 Paris</p> <p>sciences : Université UPMC L1 à L3 : 4, place Jussieu 75005 Paris</p>	<p>Mention : musicologie Parcours : - musicologie</p> <p>- musicologie/PSPBB <i>(en partenariat avec le Pôle supérieur de Paris-Boulogne-Billancourt)</i></p> <p>- musicologie/CNSMDP <i>(en partenariat avec le Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris)</i></p> <p>Bi-licence - musicologie-italien</p> <p>Bi-licence sciences musicologie (en partenariat avec l'UPMC)</p>	<p>Inscription en L1 : www.admission-postbac.fr Tests musicaux obligatoires pour tous les parcours. Les études de musicologie requièrent un niveau fin 2^e cycle ou début 3^e cycle de conservatoire.</p> <p>Musicologie/PSPBB ou CNSMDP : pour les étudiants remplissant les conditions d'inscription à l'université et qui auront été admis par concours au PSPBB ou au CNSMDP.</p> <p>Inscription en L1 : www.admission-postbac.fr Inscription hors admission postbac : test de musique + dossier (cursus ouvert uniquement aux bacheliers S) <i>Les formations des bi-licences impliquent un travail personnel très important dans la mesure où elles visent l'obtention de deux diplômes.</i></p>	<p>Parcours musicologie :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Volume horaire hebdomadaire en L1 : 20 à 22 heures environ. ● Spécificités : <ul style="list-style-type: none"> - Enseignements de musique : formation auditive, écriture/harmonisation et pratique du clavier et enseignements de musicologie (histoire de la musique, évolution du langage musical de L1 à L3). - L1 à L3 : pratique musicale collective. - En L3 : informatique musicale et nouvelles technologies. - Pré-spécialisation à choisir en L3 : musicologie appliquée ; didactique, psychologie et sociologie de la musique ; direction de chœur ; ethnomusicologie ; gestion-administration de la musique. - Langue vivante en L1-L2, au choix : allemand, anglais, arabe, espagnol, danois, hongrois, islandais, néerlandais, norvégien, polonais, portugais, russe, serbo-croate-bosniaque-monténégrin, suédois, yiddish. Ces langues peuvent être étudiées au niveau débutant. - Langue vivante musicologie : anglais, allemand ou italien en L3. - Préparation du C2i proposée. - Atelier de construction du projet professionnel en L1 et L3. - Module de préprofessionnalisation en vue du professorat des écoles (avec stage) en L3. - Préparation aux métiers de l'enseignement secondaire en L3. - Accueil de rentrée. - Tutorat d'accompagnement. - Stage optionnel en L3. <p>Parcours musicologie/PSPBB ou CNSMDP :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Spécificités : Conduit en 3 ans à un double diplôme (licence de musicologie délivrée par Paris-Sorbonne et Diplôme national supérieur professionnel de musicien délivré par le PSPBB ou le CNSMDP). <p>Bi-licence musicologie-italien</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Volume horaire hebdomadaire en L1 : 27 heures environ. - Niveau B2 conseillé en italien. ● Spécificités : Enseignements à parts égales dans les deux disciplines : <ul style="list-style-type: none"> - Musicologie - Musique : histoire de la musique, évolution du langage musical, écriture/harmonisation et pratique du clavier, formation auditive, pratique musicale collective. - Italien : langue, littérature, civilisation. <p>Bi-licence sciences musicologie :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Volume horaire hebdomadaire en L1 : 26 heures environ. ● Spécificités : <ul style="list-style-type: none"> - Comprend à parts égales des enseignements de sciences (mathématiques, informatique, mécanique, physique, électronique) de musique et de musicologie. - Anglais obligatoire. - Le 1^{er} semestre de L3 se déroule dans une université étrangère. - Conduit en 3 ans à un double diplôme : licence mention sciences et techniques délivrée par l'UPMC et licence mention musicologie délivrée par Paris-Sorbonne. 	
<p>UNIVERSITÉ VINCENNES-SAINT-DENIS PARIS 8 www.univ-paris8.fr</p> <p>SCUIO-IP 2, rue de la Liberté 93526 Saint-Denis Cedex Tél. : 01 49 40 67 15/17 scuio@univ-paris8.fr</p>	<p>Mention musicologie 6 spécialisations théoriques (mineures internes) : - musicologie et musiques écrites - jazz et musiques improvisées - ethnomusicologie - composition assistée par ordinateur (CAO) - enseignement de la musique - dramaturgie et mise en scène du théâtre lyrique</p> <p>1 spécialisation pratique : en relation avec le Pôle supérieur d'enseignement de la musique de Seine-Saint-Denis.</p> <p>Orientation active : www.admission-postbac.fr Dossier scolaire, lettre de motivation (projets personnel, professionnel, centres d'intérêt).</p>	<p>Inscription en L1 : www.admission-postbac.fr Test d'orientation obligatoire (non éliminatoire) pour déterminer le niveau à suivre en audition et écriture, avec possibilité d'une année au maximum de remise à niveau (non comptabilisée dans le cursus).</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Volume horaire hebdomadaire en L1 : 20 heures. ● Spécificités : <ul style="list-style-type: none"> - Tutorat d'accueil et d'accompagnement. - Enseignement théorique et pratique. - Pratique obligatoire d'un instrument (à l'extérieur) ou, à défaut, chant choral. - Cours de remise à niveau dans les disciplines techniques de la musique (écriture, audition, intonation) proposés lors des tests d'orientation. - Préparation au C2i. - LVE obligatoire en L1, L2 et L3 (anglais souhaitable pour tous, ou à choisir selon le parcours, par exemple italien ou allemand pour la filière dramaturgie et scénographie du théâtre lyrique). - Stage pré-professionnalisant d'une semaine en L1 et L2. - Projet artistique (création artistique ou organisation d'un évènement musical ; en L3 scénographie du théâtre lyrique). 	

UNIVERSITÉ	MENTION DE LICENCE ET PARCOURS	MODALITÉS D'ADMISSION ET RECOMMANDATIONS	ORIENTATIONS PÉDAGOGIQUES	EN L1, L2 : - Autres poursuites d'études - Autres préparations
UNIVERSITÉ ÉVRY-VAL-D'ESSONNE www.univ-evry.fr Direction de la Réussite étudiante Bât. Île-de-France Bd François Mitterrand 91025 Évry Cedex Tél. : 01 69 47 76 17 orientation.dre@univ-evry.fr	Portail musique et arts du spectacle Tronc commun au 1 ^{er} semestre, puis dès le 2 nd semestre : Mention musicologie (L1 à L3) Parcours : musique et musicologie Mention arts du spectacle (L1 à L3) Parcours : spectacle et musique.	Inscription en L1 : www.admission-postbac.fr pour les titulaires d'un baccalauréat de l'année en cours ou de l'année précédente. Candidature en L3 sur dossier à retirer auprès du service scolarité.	<ul style="list-style-type: none"> ● Volume horaire hebdomadaire en L1 : entre 18 et 21 heures. ● Spécificités : <ul style="list-style-type: none"> - Accompagnement des étudiants : · Semaine de rentrée début septembre. · Aide à l'orientation par le projet personnalisé professionnel. · Suivi pédagogique par un enseignant référent. · Soutien disciplinaire. · Accès libre à des laboratoires de langues avec possibilité d'appui de tuteurs. · Tutorat d'accueil et d'accompagnement. - Anglais (LV1) obligatoire. - Préparation du C2i et du CLES. 	Après L2 : - autres L3 de licences générales en fonction des passerelles et avis du responsable de formation - Licence professionnelle : métiers de la communication : chargé de communication institutionnelle, corporate
UNIVERSITÉ VERSAILLES-SAINT QUENTIN-EN-YVELINES www.uvsq.fr DEVU -PEFIP Service Orientation et Insertion Professionnelle Antenne de St-Quentin-en-Yvelines Maison de l'Étudiant 1 allée de l'Astronomie 78280 Guyancourt Cedex Tél. : 01 39 25 56 10 orientationsqy.devu@uvsq.fr	Mention musicologie Parcours : musique, interprétation et patrimoine	Inscription en L1 : www.admission-postbac.fr Filière sélective. Les candidats sont pré-sélectionnés sur dossier, puis auditionnés au conservatoire de Versailles et/ou au conservatoire de la Vallée de Chevreuse. Sur diplômes et examen d'entrée : bac ou diplôme français ou étranger admis en dispense ou équivalence et diplôme d'études musicales exigés.	<ul style="list-style-type: none"> ● Volume horaire hebdomadaire en L1 : 20 heures. ● Spécificités : <ul style="list-style-type: none"> - LV1 anglais. - Le programme associe pratique artistique de haut niveau et vaste culture humaniste. - S5, stage de mise en situation professionnelle. 	
UNIVERSITÉ PARIS-EST MARNE-LA-VALLÉE (UPEM) www.u-pem.fr SIO 5, bd Descartes Champs-sur-Marne 77454 Marne-la-Vallée Cedex 2 Tél. : 01 60 95 76 76 sio@u-pem.fr	Mention arts Parcours : musique métiers du son	Inscription en L1 : www.admission-postbac.fr Lycéens français et UE + réorientation après une 1 ^{re} année dans le supérieur : procédure APB Filière sélective sur dossier. Capacité d'accueil restreinte. Bac L, S ou ES, ou validation des acquis de l'expérience (VAE). Expérience ou pratique musicale requise.	<ul style="list-style-type: none"> ● Volume horaire hebdomadaire en L1 : 18 heures environ. ● Spécificités : <ul style="list-style-type: none"> - Esprit de la formation : former les étudiants aux nouvelles technologies musicales, en particulier bancs de montage audio-numériques, logiciels de programmation spécifiques pour le traitement et la synthèse du son. - Langue obligatoire durant toute la licence. 	Après L2 : Licence professionnelle : - techniques du son et de l'image : gestion de la production audiovisuelle

THÉÂTRE

UNIVERSITÉ SORBONNE NOUVELLE PARIS 3 www.univ-paris3.fr SIO Centre Censier Bureau 4 13, rue de Santeuil 75005 Paris Tél. : 01 45 87 40 40 sio@sorbonne-nouvelle.fr Lieu d'enseignement : Centre Censier 13, rue Santeuil 75005 Paris	Mention arts du spectacle majeure : - études théâtrales 5 mineures : - arts et médias (en L1) - cinéma et audiovisuel - lettres - anglais - médiation culturelle (L2 et L3) <i>Renseignement sur le contenu des différentes mineures :</i> www.univ-paris3.fr <i>Cliquer sur : Formations/ S'informer sur nos formations/Présentation des mineures</i> <i>Partenariat avec l'École supérieure d'art dramatique de Paris (ESAD).</i>	Inscription en L1 : www.admission-postbac.fr Capacité d'accueil limitée, dossier demandé aux bacheliers de province pour une entrée en L1 en plus de l'inscription sur APB.	<ul style="list-style-type: none"> ● Volume horaire hebdomadaire en L1 : 19 ou 20 heures. ● Spécificités : <ul style="list-style-type: none"> - Esprit de la formation : si la licence d'études théâtrales dispense au premier chef une formation théorique et critique, elle rend accessible dès la 1^{re} année des débouchés vers les professions théâtrales par des stages professionnalisants et des contacts avec des enseignants impliqués dans le monde professionnel. - En L1 : ateliers. - En L2 ou L3 : stages ou ateliers. <p><i>La licence d'études théâtrales ne se substitue ni à une formation artistique ni aux écoles professionnelles d'art dramatique.</i></p> <p>La licence comporte également des enseignements de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - méthodologie du travail universitaire - informatique - 2^e langue vivante : anglais, allemand, espagnol - non débutant ; italien, portugais, russe, chinois, arabe - débutant et non débutant. - « Démarche, métiers, compétences ». - Accompagnement pédagogique individualisé dès la L1. <p>À partir de la 2^e année, l'étudiant choisit entre la poursuite de la combinaison majeure/mineure et le choix d'une spécialisation dans la discipline principale (majeure renforcée). Il peut également demander l'inversion de la majeure et de la mineure, ou bien demander à suivre une double majeure qui lui permettra d'obtenir deux licences. Possibilité offerte sous condition (résultats, capacités d'accueil de la composante) après examen du dossier.</p>	Après L2 : Licences professionnelles : - encadrement d'ateliers de pratique théâtrale (L3) - scénographie théâtrale et événementielle (L3) - conception costume de scène et d'écran (L3)
	Orientation active : www.univ-paris3.fr/orientation-active - présentation des formations - vidéos-témoignages d'étudiants - tests d'auto-évaluation - taux de réussite Accueil spécifique des L1, avec possibilité d'inscription à des ateliers de pré-rentrée.			

UNIVERSITÉ	MENTION DE LICENCE ET PARCOURS	MODALITÉS D'ADMISSION ET RECOMMANDATIONS	ORIENTATIONS PÉDAGOGIQUES	EN L1, L2 : - Autres poursuites d'études - Autres préparations
UNIVERSITÉ VINCENNES-SAINT-DENIS PARIS 8 www.univ-paris8.fr SCUIO-IP 2, rue de la Liberté 93526 Saint-Denis Cedex Tél. : 01 49 40 67 15/17 scuio@univ-paris8.fr	Mention arts du spectacle Parcours théâtre	Inscription en L1 : www.admission-postbac.fr Tous types de bacs, autres diplômes sur dossier. Validation des acquis de l'expérience (VAE).	<ul style="list-style-type: none"> ● Volume horaire hebdomadaire en L1 : 24 heures. ● Spécificités : <ul style="list-style-type: none"> - Esprit de la formation : équilibre entre cours théoriques et cours pratiques, dispensés par l'équipe pédagogique et des professionnels du spectacle qui interviennent dans les cours et ateliers. Conventions avec le Conservatoire National Supérieur d'Art Dramatique et l'Académie Fratellini. Partenariats avec plusieurs centres dramatiques nationaux et théâtres (visites, rencontres avec les équipes artistiques). - Tutorat d'accueil et d'accompagnement. - Cours de méthodologie universitaire. - Offre de cours mutualisés avec d'autres départements de l'UFR (cinéma, musique, photo, philosophie, etc). - Enseignement théorique et pratique + projets tutorés + stage facultatif en L2, stage obligatoire en L3. - LVE obligatoire en L1, L2 et L3. - 1 EC d'informatique. 	Après L2 : Licences générales : <ul style="list-style-type: none"> - L3 arts du spectacle-danse - Licences de l'UFR Arts, philosophie, esthétique
UNIVERSITÉ PARIS NANTERRE www.u-paris10.fr SCUIO-IP Bât. E - Bureau E14 200, av. de la République 92001 Nanterre Cedex Tél. : 01 40 97 75 34 cio@u-paris10.fr	Mention arts du spectacle 2 parcours (choix en L3) : <ul style="list-style-type: none"> - cinéma - théâtre 	Inscription en L1 : www.admission-postbac.fr Filière à capacité d'accueil limitée. Aucune sélection. Bacs L, S ou ES de préférence.	<ul style="list-style-type: none"> ● Spécificités : <ul style="list-style-type: none"> - Socle commun en L1 : histoire du cinéma, analyse filmique, histoire et analyse du théâtre, lettres modernes. - Langue vivante obligatoire. - Enseignements méthodologiques. - Enseignements de préprofessionnalisation. 	Après L2 : Licence générale : <ul style="list-style-type: none"> - sciences de l'éducation

MÉDIATION CULTURELLE

UNIVERSITÉ SORBONNE NOUVELLE PARIS 3 www.univ-paris3.fr SIO Centre Censier Bureau 4 13, rue de Santeuil 75005 Paris Tél. : 01 45 87 40 40 sio@sorbonne-nouvelle.fr Lieu d'enseignement : Centre Censier 13, rue de Santeuil 75005 Paris	Mention arts majeure : - médiation culturelle Mineure : - arts et médias (en L1) 5 parcours en L2 : <ul style="list-style-type: none"> - métiers de la médiation : cinéma, audio-visuel et photographie - métiers de la médiation : musique et danse - métiers de la médiation : théâtre et arts de la scène - métiers de la médiation : patrimoine, musées et expositions - métiers de la médiation : livre, écrit, BD et supports numériques 	Inscription en L1 : www.admission-postbac.fr Capacité d'accueil limitée. Dossier demandé aux bacheliers de province pour une entrée en L1 en plus de l'inscription sur APB.	<ul style="list-style-type: none"> ● Volume horaire hebdomadaire en L1 : de 19 à 20 heures de cours. ● Spécificités : <ul style="list-style-type: none"> - Centrée sur une solide connaissance du champ culturel : art, histoire de l'art, esthétique, sociologie des arts et de la culture, culture générale. - La formation aborde aussi la gestion, le droit et l'économie, outils indispensables à toute pratique professionnelle dans ces secteurs. - Stage de sensibilisation professionnelle obligatoire (4 semaines maximum) en L3. - La licence comporte également des enseignements de : <ul style="list-style-type: none"> - méthodologie du travail universitaire - informatique - 2^e langue vivante : anglais - « Démarche, métiers, compétences » - Accompagnement pédagogique individualisé dès la L1. 	Après L2 : Licence professionnelle : <ul style="list-style-type: none"> - conseil en écriture professionnelle et privée, écrivain public (en L3).
	Orientation active : www.univ-paris3.fr/orientation-active <ul style="list-style-type: none"> - présentation des formations - vidéos-témoignages d'étudiants - tests d'auto-évaluation - taux de réussite Accueil spécifique des L1, avec possibilité d'inscription à des ateliers de pré-rentree.			

La licence

Première étape du parcours universitaire

Premier diplôme du dispositif européen LMD (licence, master, doctorat), la licence offre pluridisciplinarité, préprofessionnalisation et orientation progressive. La licence donne à chaque étudiant la possibilité de construire et de réaliser en 3 ans son projet d'études et professionnel, grâce à un parcours de formation organisé par lui et pour lui.

> **La licence permet à l'étudiant d'acquérir des compétences et des connaissances fondamentales.** Souvent pluridisciplinaire, la formation met l'accent sur la culture générale. Elle permet également d'acquérir les compétences transversales nécessaires à un parcours universitaire réussi : techniques informatiques, langues étrangères, méthodologie, maîtrise de l'expression écrite et orale, apprentissage du travail en autonomie.

> La formation comprend des éléments de préprofessionnalisation et de professionnalisation : l'étudiant s'informe sur les métiers associés à la formation, sur les débouchés professionnels. **Chaque parcours prévoit la possibilité de faire un stage validé.** L'étudiant bénéficie, dans le cadre de son cursus, d'un suivi personnalisé par un enseignant référent. L'université propose un accompagnement, un tutorat, éventuellement une mise à niveau, au vu des résultats. En cas de difficulté particulière, une réorientation peut être demandée en fin de premier semestre, sous conditions.

À noter : les universités définissent un projet pédagogique pour chacune de leurs licences, et proposent des semaines d'accueil et d'intégration pour les nouveaux étudiants. Les cours en petits groupes sont privilégiés.

Après la licence

> Le master : deuxième étape du parcours universitaire.

Après la licence, de très nombreux masters permettent, en 2 ans, de se spécialiser dans des domaines professionnels variés. Il est aussi possible après certains masters de se préparer à la recherche en 3 ans (doctorat) dans le domaine choisi.

> Une école d'ingénieurs, de commerce, un IEP ou d'autres écoles spécialisées...

L'ORIENTATION ACTIVE POUR ÊTRE SÛR DE SON CHOIX

L'orientation active, droit offert aux lycéens, débute en classe de 1^{re}. Ce dispositif leur permet d'obtenir une information objective sur le contenu des études supérieures et les perspectives d'insertion professionnelle des filières qu'ils souhaitent intégrer. Les universités donnent conseils et avis sur la pertinence des projets des élèves de terminale en fonction de leur parcours scolaire et des exigences propres à la filière visée.

Cette procédure ne revêt pas de caractère obligatoire (si ce n'est pour l'entrée en 1^{re} année commune aux études de santé). Elle doit être considérée comme un moyen de conforter son choix ou de le faire évoluer. Pour connaître les calendriers et les modalités propres à chaque établissement, renseignez-vous auprès de votre professeur principal, d'un conseiller d'orientation-psychologue ou directement auprès de chaque université.



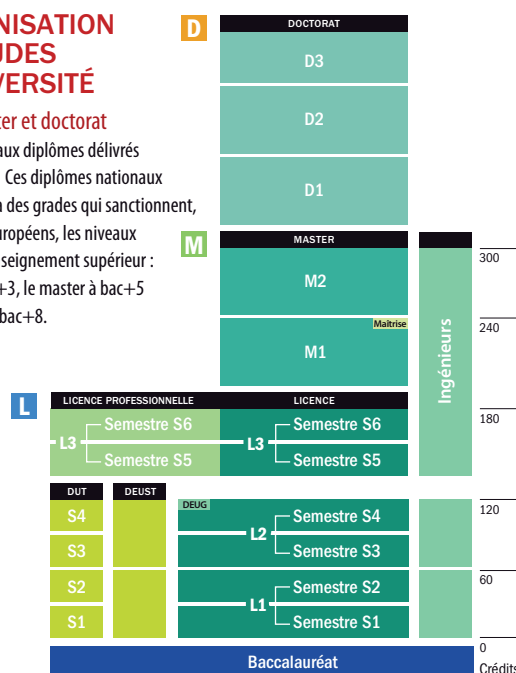
TOUTE L'INFO SUR LES MÉTIERS ET LES FORMATIONS

ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

L'ORGANISATION DES ÉTUDES À L'UNIVERSITÉ

Licence, master et doctorat

sont les principaux diplômes délivrés par l'université. Ces diplômes nationaux correspondent à des grades qui sanctionnent, dans les pays européens, les niveaux de sortie de l'enseignement supérieur : la licence à bac+3, le master à bac+5 et le doctorat à bac+8.



La procédure admission postbac

Une procédure unique pour tous les élèves de terminale par Internet, via le portail www.admission-postbac.fr, permet de demander une inscription, simultanément, dans les universités et dans d'autres établissements de l'enseignement supérieur. Vous devez posséder une adresse mail personnelle, connaître votre numéro INE (à demander à votre lycée) et respecter le calendrier de cette procédure.

> **Étape 1 (du 20 janvier au 20 mars 2017) :** vous créez votre dossier APB ; un numéro d'inscription APB et un code confidentiel vous sont attribués ; gardez-les précieusement. Vous saisissez vos candidatures (1 candidature = 1 formation + 1 établissement) : 24 candidatures maximum au total. Vous imprimez et signez vos fiches de vœux. Si vous le souhaitez, vous remplissez le dossier complémentaire d'orientation active (voir l'encadré).

> **Étape 2 (jusqu'au 2 avril 2017) :** vous envoyez un dossier électronique à chaque établissement qui le demande.

> **Étape 3 (jusqu'au 31 mai 2017) :** vous classez vos vœux selon vos préférences. **Attention !** Lorsqu'un vœu sera satisfait, tous les vœux de rang inférieur seront annulés.

> **Étape 4 (du 8 juin au 19 juillet 2017 en 3 phases, du 8 au 13/6, du 26 au 1/7 et du 14 au 19/7) :** vous consultez à chaque phase la proposition d'admission qui vous est faite. Vous disposez alors de 5 jours (120 heures) pour donner votre réponse « oui définitif », si vous acceptez ; « oui mais », si vous acceptez mais espérez obtenir une formation mieux placée dans votre liste dans une phase ultérieure ; « non mais », si vous refusez cette proposition tout en maintenant votre candidature sur vos vœux mieux classés.

Attention, vous risquez de n'avoir aucune autre proposition.

Si vous refusez en dernière phase la proposition qui vous est faite ou si vous ne recevez aucune proposition au cours de la 2^e phase, vous entrez dans le cadre de la procédure complémentaire.

> **Étape 5 (à partir de juillet 2017) :** vous vous inscrivez dans votre futur établissement après avoir émis un oui définitif.

> **La procédure complémentaire (du 27 juin au 30 septembre 2017) :** si vous ne vous êtes pas inscrit à la procédure normale dans les temps, si vous n'avez retenu ou obtenu aucune proposition, si vous avez participé à la procédure normale et que vous avez obtenu une proposition à laquelle vous avez répondu « oui mais », un espace vous est réservé sur le site www.admission-postbac.fr. Vous pouvez alors obtenir une inscription sur des places laissées vacantes.

> **En parallèle,** n'oubliez pas de procéder aux demandes de bourse et de logement en résidence universitaire. Vous pouvez simuler une attribution de bourse sur www.admission-postbac.fr et ainsi obtenir un avis conditionnel d'attribution. Pour compléter le dossier social étudiant (bourse et logement), il faut ensuite aller sur le site du Crous académique : www.crous-creteil.fr, www.crous-paris.fr ou www.crous-versailles.fr